

R-8

MOYENS DE TRANSPORT ÉLECTRIQUES

- ATTENDU l'impact sur les changements climatiques causés par les gaz à effet de serre émis par le parc automobile;
- ATTENDU la crise économique actuelle et les difficultés de l'industrie automobile et du secteur industriel en général;
- ATTENDU les ressources en électricité dont le Québec dispose;
- ATTENDU qu'Hydro-Québec depuis 20 ans fait de la recherche autant pour des piles, des moteurs électriques et a une participation majoritaire dans TM4;
- ATTENDU la demande grandissante de véhicules électriques alors qu'aucun grand constructeur n'est vraiment présent dans ce créneau;
- ATTENDU les bénéfices économiques et environnementaux que le Québec pourrait tirer si une industrie de l'automobile électrique se développait au Québec;
- QU'IL SOIT RÉSOLU de demander au gouvernement du Québec qu'il autorise Hydro-Québec à investir massivement pour accélérer les recherches dans le domaine du véhicule électrique;
- QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE le SCFP et la FTQ demandent au gouvernement de saisir cette opportunité pour qu'ils mettent les incitatifs et les investissements nécessaires pour la création d'une industrie québécoise de l'automobile électrique;
- QU'IL SOIT DE PLUS RESOLU de demander au Fonds de Solidarité d'investir dans ce créneau.

Résolution soumise par la section locale 2000 – Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec

VOIR RÉSOLUTION SUBSTITUT S-R-7